

La commune de Sada crée la première mini déchetterie de l'île

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT : UNE INITIATIVE EXPÉRIMENTALE VOUÉE À ÉVOLUER



Très engagée sur les sujets environnementaux depuis le début de son mandat, la Maire de Sada Anchya Bamana a mis en place une campagne annuelle de communication « Sada Nettoie et toi » à destination de ses administrés à travers laquelle, elle explique les nouvelles démarches mises en place dans la commune pour assurer un cadre de vie plus agréable aux habitants en les débarrassant des déchets : utilisation des corbeilles de rue, ramassage des déchets, organisation des collectes, expérimentation des sacs de tri par foyer, verbalisation des usagers à l'occasion de comportements inappropriés relatifs aux déchets...

A force de courage et de détermination, elle a changé les habitudes des Sadois qui sont dorénavant très attachés à une commune propre.

Toutefois, Anchya Bamana ne s'arrête pas là et poursuit l'innovation. Ses équipes municipales assument depuis plusieurs années le ramassage des déchets verts, des encombrants et des autres déchets qui jalonnent les rues de la commune comme de toutes celles de Mayotte, alors que la compétence de collecte des déchets a été transférée au syndicat intercommunal, le Sidevam 976. Ce service pèse sur les finances de la commune, elle a donc décidé d'aller plus loin : impliquer toujours plus les habitants dans la gestion de l'espace public. Cette fois, elle va ouvrir le 28 septembre prochain la première mini-déchetterie expérimentale, comme en dispose

tous les habitants de métropole, les sadois sont sollicités pour venir y déposer leurs déchets plutôt que de les abandonner aux bords des routes. Cet espace d'un peu plus de 1 000m² situé à Dzia Guizi accueillera les déchets verts, les encombrants, les ferrailles, les DEEE, les panneaux photovoltaïques des seuls habitants de la commune. Ces derniers se rendront en Mairie annexe à côté de la MJC de Mangajou au service propreté urbaine afin de se signaler et de déclarer la nature et le volume des déchets qu'ils souhaitent déposer. Un bon d'acceptation leur sera remis, ils pourront ainsi avoir accès à l'installation. L'objectif de cette vérification est bien de valider que le candidat au dépôt est un sadois et que les déchets dont il envisage de se séparer relèvent bien d'un des flux accueillis. Ce service est totalement gratuit pour les sadois, les caissons seront mis à disposition gratuitement de la commune par le Sidevam 976 et Enzo Technic recyclage.

Au-delà du service proposé aux administrés qui rapproche Sada d'une commune de métropole en matière de gestion des déchets, Madame la Maire a choisi de trouver des solutions aux principaux problèmes posés par les déchets non collectés dans sa commune. En effet, le ramassage des déchets verts et des encombrants relève du Sidevam et il n'est pas encore opérationnel, alors que la collecte des DEEE est un échec depuis de nombreuses années, occasionnant des atteintes à l'environnement majeures comme la

pollution des sites.

Organiser les déchets sur un seul site en responsabilisant les habitants de la commune est le défi qu'elle a choisi de relever. Insidens l'accompagne dans la mise en place de cet outil qui répond aux normes, qui n'occasionnera aucune pollution et qui permettra aux habitants d'acquiescer de nouveaux gestes indispensables à Mayotte et à la préservation de la biodiversité. Son caractère est expérimental, en effet, Mayotte et ses habitants ne disposent d'aucune expérience en la matière, le dispositif proposé aujourd'hui est susceptible d'évoluer en fonction des besoins et des difficultés qui seront constatés. Démarche partenariale, souplesse, réactivité et professionnalisme sont les valeurs mises en avant par Anchya Bamana depuis un an afin de déployer ce projet.

Sur place, les habitants trouveront une équipe organisée par le CCAS de la commune qui accueillera les administrés munis de leur bon d'acceptation, les guidera vers le caisson concerné, les aidera à ranger les déchets à l'intérieur et en profitera pour montrer les activités de transformation de déchets qui ont lieu sur place. Un message de prévention pour réduire la production de déchets, dans ce cas, le recyclage sera à l'honneur. L'encadrement quotidien est assuré par le service propreté urbaine de la commune. Les déchets déposés seront ensuite repris par Enzo Technic Recyclage et le Sidevam 976 pour rejoindre les infrastructures de traitement en

place sur le département.

Sensible au développement durable, Anchya Bamana a souhaité que les agents du CCAS assurant l'accueil sur le site puissent suivre une formation qualifiante d'Agent Technique de Déchetterie. Dispensée par Insidens, cette formation de 840h permettra à la quinzaine de demandeurs d'emploi de s'engager durablement dans le secteur des déchets grâce à un diplôme.

La campagne Sada Nettoie et toi est donc cette année particulièrement orientée sur l'utilisation de cet outil innovant et unique à Mayotte.

La mini déchetterie expérimentale est ouverte tous les jours de la semaine : du lundi au jeudi de 14h à 18h de et le samedi de 8h à 12h. Attention pour y accéder un bon d'acceptation est indispensable il est établi à la Mairie annexe à côté de la MJC de Mangajou. Prochain défi à relever pour la Maire : les gravats abandonnés et les mauvais comportements qui souillent les rivières de la commune

P.M.

FRANCE MAYOTTE
MAYOTTE

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan • **Rédacteur en chef :** Samuel Boscher • **Adresse :** Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258 - 97600 - Mamoudzou • **Tél :** 02 69 600 385 • **Fax :** 0269 617 658 • **Mail :** france.mayotte@kwezif.fr • **RCS Mayotte :** N°14 921/2010 • **CNIL N° :** 1426774 • **N°ISSN :** 2108-6931 • **Date de 1^{ère} parution :** 10 mai 2010 • **Périodicité :** quotidien d'information générale • **Imprimeur :** Imprimah - RNI Mayotte - 97 600 Mamoudzou • **Immatriculation CPPAP :** 0919192453